

Parlement jurassien

Interpellation

No. 877

GEOOTHERMIE EN HAUTE-SORNE : QUE VA-T-IL SE PASSER MAINTENANT ?

Les hommes ont sans cesse cherché à améliorer leur bien-être en apprenant à maîtriser le feu, la force du vent et de l'eau, à utiliser le bois, le charbon, le pétrole... L'Évolution de nos sociétés humaines est donc très étroitement liée à la découverte d'énergie.

L'acceptation par le peuple le 21 mai dernier de la Stratégie énergétique 2050 est un défi de taille et audacieux que la Suisse a choisi de relever.

Chaque nouvelle énergie engendre son lot de questions et de doutes. Elle crée toujours un débat passionnant et surtout passionné. Actuellement dans le Jura une énergie ne fait pas exception à la règle et promet encore de vives réactions : la géothermie profonde.

Bien que la géothermie soit l'un des piliers sur lesquels repose la stratégie énergétique de la Confédération, le projet sur la commune de Haute-Sorne met en émoi une partie de la population.

Recours auprès du Tribunal fédéral, dépôt d'une initiative populaire montrent que les inquiétudes sont réelles et que la population n'est pas rassurée, même si un grand nombre de mesures sont prévues pour le suivi du projet.

Une initiative munie de 4'250 signatures et demandant l'interdiction de l'exploration et l'exploitation de la géothermie profonde sur territoire cantonal a été déposée en avril dernier.

Comme chacun le sait, le traitement d'une initiative prend du temps, alors que sur le terrain tous les signaux semblent être au vert pour que le projet démarre rapidement.

Sans vouloir prendre position sur le fond, mais dans le but de connaître la manière dont va se poursuivre le dossier, nous demandons au Gouvernement de préciser les points suivants :

1. Le dépôt de l'initiative « Contre la géothermie profonde dans le Jura » a-t-elle un effet suspensif sur les projets en cours ?
2. Si non, le Canton va-t-il prendre le risque d'autoriser le début des travaux sur le site de Glovelier avant même que le peuple ne se soit prononcé ?
3. Si une suite est donnée à l'initiative par le Parlement, à quelle date approximative les citoyens jurassiens pourront-ils voter ?

Delémont, le 31 mai 2017

Pour le **PCSI-JURA**


Géraldine Beuchat

  
  
 
